



# SE FORMER CAP FLEURISTE

## Diplôme Niveau 3.

*L'alternance est le maître mot de la réussite. Elle vous permet d'acquérir les techniques de base à l'école et la pratique en entreprise.*

*En art floral, des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et professionnels de haut niveau interviennent régulièrement. Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.*

### OBJECTIF

**Le CAP Fleuriste est le diplôme d'entrée dans le métier. Il a pour but de préparer au poste de fleuriste vendeur. À l'issue de sa formation, le titulaire du CAP aura acquis les compétences nécessaires pour :**

- Réceptionner, préparer, stocker les végétaux et les produits
- Réaliser des compositions florales
- Vendre et communiquer
- Mettre en valeur l'offre sur la surface de vente
- Entretenir, dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité, les surfaces de vente, l'atelier et l'outillage

### DÉBOUCHÉS

Les débouchés sont nombreux et les lieux d'exercice du métier sont variés (libres-services assistés, artisans fleuristes, fleuristes de prestige, ateliers, grands hôtels, collectivités locales ou grandes institutions, sociétés d'événementiel, traiteurs, pompes funèbres etc.).

**En cas d'installation à son compte, le titulaire d'un CAP fleuriste obtient le titre d'Artisan Fleuriste.**

**98,8 % de réussite à l'examen \***  
(136 apprenants, 136 inscrits, 135 admis).

**39 % des apprenants** sont en emploi salarié **6 mois** après leur sortie de formation et **61 %** poursuivent **leurs études**

**30 % des contrats d'alternance** sont rompus. Nous accompagnons l'apprenti dans la recherche d'une nouvelle maison d'apprentissage.

**Lien vers notre page InserJeunes**



### DURÉE DU PARCOURS

#### CAP en 1 an (420h)

Pour les titulaires d'un CAP, BP d'une autre branche ou d'un BAC et plus. Les apprentis suivent les cours d'enseignement professionnel et sont dispensés d'enseignement général.

#### CAP en 2 ans (840h)

Pour un niveau 3e. Les apprentis suivent la totalité des enseignements (enseignement général et enseignement professionnel).

### PRÉ-REQUIS

**Pour CAP 1 an :** Titulaire d'un diplôme minimum niveau CAP.

**Niveau 3e conseillé.**

**Pour CAP 2 ans :** niveau 3e et 15 ans révolus.



### CALENDRIER

Le CAP Fleuriste se prépare en alternance : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise. **L'année de formation se déroule de septembre à juillet.**

### INFOS PRATIQUES



[www.ecolenationaledesfleuristes.fr](http://www.ecolenationaledesfleuristes.fr)  
3 Rue Hassard, Paris 75019  
Du lun. au ven. de 9h à 13h  
01 53 38 60 60





## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Admission sur dossier et entretien de validation du projet professionnel
- Réponse à votre candidature dans les 15 jours qui suivent la réception de votre dossier
- Accepter la contrainte des horaires et du travail les jours fériés et les week-ends

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (âge abaissé à 15 ans à condition que le jeune ait achevé son année de 3e)
- Ne pas avoir de contre-indication à la station debout prolongée, à l'exposition au froid ou présenter des allergies à certaines fleurs, graminées et plantes.



## CONTENU FORMATION

Tous les cours sont en présentiel

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

**Mathématiques\*** **Sciences\***

**Français\*** **Histoire-Géographie\***

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

**Anglais** **Art floral** **Botanique**

**Reconnaissance des végétaux**

**Technologie professionnelle**

**Arts appliqués** **Vente-conseil**

**Prévention Santé Environnement**

**Environnement économique**

**Juridique et social (droit)**

\* Les CAP 1 an sont exemptés de ces matières.



## ÉVALUATION

## VALIDATION DIPLÔME

- ✿ Évaluation régulière des compétences - mises en situation
- ✿ Examen blanc
- ✿ Examen final en juin

*Vous pouvez valider un ou plusieurs blocs de compétences (bénéfice des notes par épreuve pour une durée de 5 ans)*

RNCP : 38400 - Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale  
Date d'échéance : 31/12/2028



## POURSUITE ÉTUDES

BP de fleuriste (niveau 4)



## INSCRIPTION

Pas de frais d'inscription ni de frais de formation pour les apprentis : formation prise en charge partiellement par l'OPCO de l'entreprise. Une participation financière est demandée aux employeurs (montant précis à consulter sur notre site [ecolenationaledesfleuristes.fr](http://ecolenationaledesfleuristes.fr)).

L'entrée en formation n'est effective qu'avec la signature du contrat d'apprentissage. La signature d'un contrat d'apprentissage est possible au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et au plus tard au 1er novembre.

Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✿ 4 ateliers de pratique (art floral) et une bibliothèque de recherche
- ✿ Équipement en écrans numériques tactiles de toutes les salles de cours
- ✿ Fleurs fraîches fournies par l'école pour les cours d'arrangement floral
- ✿ Suivi du jeune dans l'acquisition des compétences en lien avec l'entreprise (carnet de liaison digitalisé, visites en entreprise etc.)
- ✿ Plateforme de contenu
- ✿ Co-animation en atelier de pratique et co-intervention (enseignement général / enseignement professionnel)
- ✿ Mentorat : accompagnement des apprentis par des chefs d'entreprise.



Le site de l'école est accessible aux personnes en situation de handicap. Les principaux services sont situés au rez-de-chaussée. L'École Nationale des Fleuristes - Paris est engagée dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap.  
Votre référent handicap : Bruno Natter - [bnatter@lesfleuristes.com](mailto:bnatter@lesfleuristes.com)